

L'écho de Tréminis

N° 43 Janvier 2019

Sommaire :

- p.1 Vœux de la municipalité
- p.2 Mot du maire
Vie communale
- p. 3, 4 et 5 Vie communale
- p.6 Actualités, agenda du trimestre
- p.7 Présent et avenir de notre école
- p.8 et 9 Les pages de l'école
- p.10 Histoire de notre village
- P.11 Comité de site de l' ENS et le manifeste de Tronçais
- p. 12 et 13 Nos associations
- p.14 Le courrier des lecteurs
- p.15 Informations pratiques
- P.16 L'actualité en images

« Gérard Morel et L'Homme-orchestre qui l'accompagne »
Spectacle MC2



**A l'aube de cette nouvelle année,
Frédéric Aubert, Maire de Tréminis,
et l'équipe municipale,
vous adressent
leurs vœux les meilleurs pour 2019.**

*A l'occasion de la nouvelle année, ils seront
heureux de vous accueillir
à la Salle des Fêtes de Tréminis
le dimanche 13 janvier à 14h.*



Le mot du maire

Par Frédéric Aubert

2018 s'en est allée avec son cortège de souvenirs bons et moins bons pour chacun.

Pour la Commune, elle aura été incontestablement une année difficile, une espèce de passage à vide où l'on a eu l'impression d'une certaine atonie sous-tendue par des difficultés financières.

Cette situation, comme nous l'avons expliqué, n'est pas structurelle, elle n'est pas la conséquence d'un endettement important, ni d'opérations hors de mesure pour notre village. Mais il s'agit bien de difficultés passagères face auxquelles la population a été largement mise à contribution avec une augmentation substantielle des taux d'imposition.

Les conditions devraient s'améliorer et les choses reprendre un cours plus paisible même si - ré-pétons-le une fois encore- la période faste est loin derrière nous.

En tous cas, malgré cela, nous avons continué à avancer : mise en place de la sécurité routière, aménagement des cimetières, rénovation de la chapelle du Serre et ouverture du café-restaurant du village début décembre, lieu d'échange et de convivialité.

Il s'agit bien là d'une réalisation dans la droite ligne de notre objectif de redonner de la vie à notre village et d'y créer ou recréer de l'activité; la Commune jouant alors pleinement son rôle d'appui à l'initiative privée.

L'activité, le dynamisme amélioreront l'image de notre village, ce qui attire des habitants qui font vivre le commerce qui lui-même donne sa part de vie au village; nous avons bien là un cercle vertueux.

Pour l'année qui s'ouvre, les "chantiers" restent nombreux et nous aurons besoin de toutes nos forces pour les défendre et les mener à bien: défense de notre école de village avec le projet de RPI qui continue à faire débat à la Communauté de communes (même s'il a été adopté par 4 des 6 communes concernées), divers chantiers de voirie, amélioration de la salle des fêtes en la rendant

plus polyvalente (ceci grâce à l'utilisation d'une partie du produit de la vente de bâtiments devenus inutiles).

Mais la tâche reste ardue, de plus en plus complexe et prenante pour des résultats que nombre de maires trouvent décevants. C'est sans doute pourquoi il n'y a jamais eu autant de maires ayant démissionné en cours de mandat que durant cet exercice (plus de 1000 soit près du double que durant les mandats antérieurs). C'est sans doute pourquoi, selon un récent sondage, plus de 50% des maires n'envisagent pas de se représenter. Comment en serait-il autrement lorsque l'on voit le manque de considération de l'Etat (mise à mal des capacités des communes avec des moyens en baisse et des obligations à la hausse ; stigmatisation des élus trop nombreux, trop dépensiers, peu efficaces...) qui participe à discréditer la fonction auprès de la population.

On l'a vu récemment dans le vaste mouvement des "gilets jaunes" qui a émaillé cette fin d'automne et qui exprime aussi le rejet des inégalités : inégalités entre ceux qui ont du mal à "joindre les deux bouts" et quelques privilégiés ; inégalités entre milieu rural et urbain.

La confiance a disparu, il faudra du temps et beaucoup d'efforts pour la restaurer.

Il serait grand temps d'en prendre conscience, de travailler à une répartition plus équitable des richesses et de proposer un nouveau contrat démocratique, en redonnant leur place aux corps intermédiaires (élus, syndicats, associations) qui permettent l'expression des revendications et le dialogue.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Sécurité Routière

Une partie des installations est désormais en place. Il reste à créer un rétrécissement à l'entrée du village de l'Église afin de protéger au mieux l'entrée et la sortie de l'école.

Mais le travail n'est pas tout à fait terminé. Il reste encore les marquages au sol autour des chicanes à l'entrée de Château Bas, sur la

place : des passages piétons, la matérialisation du parking handicapés, le chemin piétonnier le long de la route neuve, et un passage piétons près de l'école... Tous ces marquages se feront après l'hiver. Ainsi notre village sera protégé de façon à éviter l'accident avant qu'il ne se produise.



Budget CCAS

Jusqu'à-là, le CCAS avait un budget propre et indépendant du budget général de la commune. Sur la proposition de la trésorerie nous avons la possibilité d'intégrer ce budget au budget général. Nous avons adopté cette solution qui simplifie les écritures puisque de toute façon, ce budget CCAS était alimenté par le budget général. Désormais, une ligne supplémentaire sera créée dans le budget général et donnera le détail des opérations du CCAS. Ceci ne change en rien les différentes actions du CCAS qui est là pour être à l'écoute des personnes qui pourraient rencontrer des difficultés au quotidien.



Ateliers Informatiques «Connectez-vous» 2ème session

Un nouveau cycle d'ateliers informatiques aura lieu

Quand ? Les mardis et jeudis de mars-avril-mai

Où ? A l'Espace Public Numérique de Mens (E.P.N) -(salle des Sagnes)

Pour qui ? Ces ateliers sont ouverts à tous avec une priorité aux « seniors ».

Quel contenu ? 4 cycles de 6 ateliers

Initiation pour débutants

Organisation de son ordinateur (dossier, fichier, rangement)

Photos : du rangement au traitement des photos

Internet : le mail, sites administratifs, sécurité.

Combien ? La formation suppose une adhésion de 10 € à l'E.P.N

Comment s'inscrire ?

Il y aura une « évaluation » à l'E.P.N pour déterminer le niveau

Les inscriptions auront lieu à partir de février sur connectezvous.trieves@gmail.com

Ou au tel auprès de la Maison du département : 04 80 34 85 00.

Vie communale

Le répertoire électoral unique (REU)

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 ré-



forme les modalités d'inscription sur les listes électorales et instaure un Répertoire Electoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE en collaboration avec les communes et les consuls.

Cette réforme entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019. Les principales évolutions sont les suivantes. C'est l'aboutissement d'une réforme visant à mettre fin à la procédure de révision annuelle des listes électorales.

Désormais elles seront mises à jour « au fur et à mesure des demandes d'inscriptions reçues tout au long de l'année. La date butoir d'inscription au 31 décembre de l'année, pour figurer sur la liste des électeurs l'année suivante n'est plus en vigueur.

Cette réforme permet aux électeurs de s'inscrire jusqu'au « sixième vendredi précédant un scrutin ».

La commission administrative est supprimée et remplacée par une commission de contrôle composée d'un électeur de la Commune, d'un représentant du Préfet, d'un électeur de la Commune représentant du Tribunal Administratif et d'un Conseiller Municipal.

Le Maire n'en fait pas partie, comme cela l'était auparavant puisque la réforme rend les maires « *compétents pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs* ».

Et La commission de contrôle statue ensuite sur les décisions du Maire.

Modalités d'inscription et tenue des listes électorales

C'est désormais l'Insee qui dresse les listes électorales d'après les informations transmises sans délai par les mairies.

Nouveauté : l'échange de ces informations entre la Commune et l'Insee se fait obligatoirement par voie dématérialisée - Une nouvelle application du logiciel de gestion des listes électorales permettant ce nouveau protocole d'échange de données a été mis en place en mairie.

À compter de la réception de la

demande d'inscription (la date de réception en mairie est retenue, non pas la date d'envoi), le maire doit statuer sous cinq jours calendaires).

La décision doit être ensuite notifiée au demandeur sous deux jours, et transmise dans les mêmes délais à l'Insee via le portail du REU.

Si l'électeur est inscrit, il reçoit une carte d'électeur sur laquelle ne figure plus le numéro d'ordre d'inscription sur la liste électorale de la Commune, mais un INE (identifiant unique d'électeur).

Les nouvelles cartes électorales seront délivrées par la mairie entre le 31 mars et le 26 mai 2019. La liste électorale de la commune, est consultable 20 jours avant chaque scrutin.

[Télécharger la circulaire.](#)

[Télécharger l'arrêté du 16 novembre 2018.](#)



Campagne

«Zéro pesticide» pour les particuliers

Au 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé entrera en vigueur

pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'AFB lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète » destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présentant un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.

Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, dreal...). Elle est portée égale-

ment par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur/recherche.

Agence française pour la biodiversité Site de Vincennes www.afbiodiversite.fr



Concours mobilier bois "Un banc en bois bien de chez moi »

Les trois Communautés de Communes du Sud Isère (Matheysine, Trièves, Oisans) regroupées au sein d'une stratégie forestière vous proposent de participer au **concours mobilier bois "un banc en bois bien de chez moi"**.

Ce concours est ouvert à tous les artisans du territoire.

La **production demandée est un mobilier extérieur de type banc** composé pour tout ou partie de bois. Le matériau bois sera prédominant et de provenance locale.

Les créations sont à livrer le 12 juin 2019 pour une présentation à la Fête de Forêt de Montagne à l'Alpe du Grand Serre du 13 au 16 juin 2019. Le Jury délibérera au cours de la fête. La remise des prix se déroulera au cours de la journée du 16 juin 2019.

L'ensemble des créations sera ensuite valorisé au sein d'un livret distribué à toutes les collectivités du territoire (soit 90 communes +3 communautés de Communes).

Le concours est né suite aux constats suivants

- De nombreuses collectivités achètent leur mobilier sur catalogue sans s'assurer de l'origine des bois.

- Certains artisans et scieries locales sont en capacité de proposer du mobilier bois mais qui reste traditionnel (ex table de pique-nique) et ne correspond pas toujours aux besoins des collectivités.

Grâce à ce concours, nous souhaitons :

- Valoriser les ressources et les savoirs faire locaux.

- Faire monter en gamme les professionnels du territoire Sud Isère.

- Donner envie aux collectivités locales d'acheter auprès d'artisans locaux.

- Contribuer au développement d'une gamme de mobilier extérieur en bois local.

Se faire connaître avant le 15 janvier 2019 auprès de Marie Chenevier au **04 76 34 49 46**

m.chenevier@cdctrieves.fr

<https://www.caue-isere.org/wp-content/medias/2018/12/Reglement-concours-mobilier-bois-VF.pdf>

Adressage communal

Les chemins et rues du village ont été nommés. Nous remercions ceux qui ont fait des propositions. Nous nous sommes efforcés de garder les noms usuels ou de retrouver les noms anciens dans le cadastre Napoléonien. Maintenant le projet a été envoyé au bureau d'études « Savoie Informatique et Graphisme » qui le finalisera en numérotant les habitations au système métrique et faisant le relevés GPS correspondants. Le projet d'adressage communal est consultable dans le hall de la mairie. Quelques rectifications ont été faites après demandes de certains riverains.

Dans le courant de l'année 2019 nous aurons à commander les plaques de noms de rues et celles des numéros d'habitation ou locaux professionnels, qui vous seront attribués.

La fourniture, la pose, l'entretien et le renouvellement des plaques indicatives des voies ou places publiques sera effectuée et à la charge de la commune.

Pour cela, le soutien financier du département sera sollicité. Des devis ont été demandés.

Un arrêté du Maire devra être pris afin de définir les dimensions et modèles des plaques de rues et numéros conformément au Code des Collectivités territoriales.

Les panneaux seront principalement et de préférence installés sur poteaux. Si cela s'avérait impossible, des panneaux pourraient être fixés sur des bâtiments de propriétaires privés (dans ce cas, aucune indemnité ne peut être versée aux propriétaires concernés, lesquels ne peuvent s'opposer à l'apposition d'une plaque indiquant le nom d'une voie).



Nouveaux horaires
de la bibliothèque
Tous les jeudis de 14h à 15h.

Autorisations d'Urbanisme en 2018

Permis de construire

-GAEC Clos de Sauvanière
Bâtiment Agricole de 98m²- Accordé

-GAEC des Amarines
Hangar Agricole de 420m²- Accordé

-GAEC du Grand Ferrand
Bâtiment Agricole de 643.5m² et local technique 1.70m²- *En cours d'instruction*

Déclaration Préalable de travaux

- Chovin-Bayle Fabrice
Rénovation partielle de la toiture, création d'une terrasse couverte et percement d'une fenêtre- Accordée

- Barthalay Thomas
Piscine de 36 m²- Accordée

- Verdure Yannick
Pose d'une clôture- Accordée

- Gros Tristan
Rénovation de toiture et pose de fenêtres de toit- Accordée

- Barthalay Thomas
Cuisine d'été 12 m²- Accordée

- Palentarutti Jacques
Bardage bois- Annexe à l'habitation - Accordée

-Perrin Pascale
Déplacement et agrandissement d'ouvertures- Accordée

-Bailly Claudie
Sas d'entrée de 3,9 m²- Accordée

-Abonnenc Patrick
Abri de jardin 7,5 m²- Accordée

Informations d'urbanisme

-120 certificats d'urbanisme informatifs délivrés - 8 en cours d'instruction.

-1 certificat d'urbanisme opérationnel

-2 certificats d'alignement

-8 attestations de raccordement aux réseaux eau/assainissement

Si vous souhaitez entreprendre des travaux, renseignez-vous auprès de la mairie afin de savoir s'ils sont soumis à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme préalable.

Si c'est le cas, vous ne pourrez débiter vos travaux qu'après avoir reçu un accord à votre demande de permis de construire ou déclaration préalable.

Un accord tacite n'est possible qu'à l'expiration du délai légal d'instruction d'une demande.

État civil

Décès



Edouard Cohen-Solal à l'âge de 93 ans

René Cano à l'âge de 74 ans

Nous présentons nos sincères condoléances
aux familles et aux proches.

Naissance



Malo Blanc le 15 octobre

Félicitations aux heureux parents Nathalie et Gérome.



Bienvenue

aux familles Argentier et Piolat

À Stéphane Bevilacqua

À Patrice Sonnet



Cérémonie du 11 novembre



Plus d'une trentaine de personnes présentes, dans une atmosphère recueillie et émouvante en ce 100^{ème} anniversaire de l'armistice où tous ont

grand-père disparu.

Frédéric Aubert a lu le témoignage d'un soldat retraçant les horreurs de la vie dans les tranchées, puis le message du Président de la République. L'appel aux morts de Tréminis a précédé l'hommage aux soldats tombés au Mali et en Irak en 2018 et la minute de silence. Les enfants ont déposé la gerbe au monument aux morts. Un apéritif convivial a réuni les participants à la mairie qui ont pu découvrir une exposition sur les morts de Tréminis à la guerre de 14/18.

Le traditionnel repas offert aux aînés mardi 27 novembre à midi



Comme chaque année, la municipalité a invité les aînés au traditionnel repas offert par le CCAS. C'est dans le nouveau et coquet café-restaurant du village « le Trem », ouvert en avant-première pour cette occasion, que les vingt convives se sont retrouvés. Après un chaleureux accueil de Frédéric Aubert, tous se sont régalés en dégustant le délicieux repas préparé par Didier Barrago. Et dans une ambiance festive et animée de conversations enjouées, cette sympathique journée réussie a permis à tous de se retrouver et de partager un excellent moment sans oublier ceux qui n'ont pu, pour diverses raisons, en particulier de santé, être présents.



Inauguration du nouveau café-restaurant de village « le Trem »

De nombreuses personnes étaient présentes parmi les quelles Guillaume Gontard, sénateur, plusieurs maires des communes voisines et le conseil municipal. Frédéric Aubert a rappelé que ce bâtiment, propriété de la commune, avait abrité la boulangerie du village pendant près de 60 ans. L'installation d'un café-restaurant correspond à la fois à un besoin local et à la volonté de favoriser l'installation d'activités nouvelles, tout en redynamisant la place du village face à l'épicerie Sanson et l'agence postale. Le local a entièrement été rénové. Les travaux se sont élevés à 77 000€ et ont bénéficiés d'une aide du département de 35%.

Didier Barrago prend le local en location avec son fils Yannis comme cuisinier. Ils vous accueilleront tous les jours sauf le lundi (voir informations pratiques page 15)

Les écoliers chouchoutés en cette veille de vacances de Noël !



Judi 20 décembre aura été une journée particulière dont les

écoliers se souviendront ! En effet, que d'invitations !

A midi, le bus des autocars Blanc du

Grand Ferrand les a gracieusement emmenés au restaurant du village "le Trem" où ils étaient invités avec Brigitte et Alexandra, en charge de la surveillance du temps de midi, par Didier et Yannis Barrago à déguster un repas festif de Noël. Ils se sont bien régalés : en particulier, le dessert "mousse au chocolat avec un petit ours en guimauve" a fait l'unanimité des jeunes gastronomes. Avant de retourner à l'école, Delphine Sanson leur a offert un joli paquet au couleurs de Noël plein de délicieuses surprises bien appréciées de tous !

L'après midi s'est déroulé sur le même thème, car après un moment à la bibliothèque, ils étaient invités par les aînés du Trémini's Club à regarder un joli film d'animation "les robinsons suisses" avant un goûter délicieux et encore des sachets cadeaux !

Ces rencontres intergénérationnelles sont importantes dans notre village, la présence de ces écoliers dynamiques et enjoués illuminant la vie des habitants de tous âges.



Actualités

Nocturnes du Trièves (ski nordique) à Tréminis

Cette course de ski de fond sous forme de relais à l'américaine, est ouverte à tous, par équipe de deux, sur une boucle de 300 à 500 m en un temps donné.

Il y aura 4 manches : La Jarjatte, Tréminis, Chichilianne, et Gresse-en-vercors.

Une course enfants, et une course ados/adultes.

Celle de Tréminis aura lieu **le vendredi 8 février**.



Troisièmes Agathines de Tréminis

Vous serez accueillies chaleureusement par Didier et Yannis Barrago dans le nouveau café restaurant du village.

N'hésitez pas, c'est l'occasion de se connaître, de se faire de nouvelles amies, se revoir, s'amuser !

Anne-Marie, Claudie et Yolande vous donnent rendez-vous au Trem samedi 9 février à 19h30 à Château-Bas.

Menu 22 € tout compris

par personne

Kir à l'apéritif

Délice de la mer

**Cuisses de grenouilles et
ses roesti façon gaufres**

**Mi-cuit et son cœur de caramel
et tartelette**

Café et vin compris

Inscription

Anne-Marie
0608240673

Ou par mail
amfitoussi@aol.com



Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé :

Samedi 16 février - Lundi 18 février

Samedi 23 février - Lundi 25 février



Spectacle MC2 Gérard Morel et L'Homme-orchestre qui l'accompagne

Gérard Morel est un jongleur de mots. De mots crus en mots doux, il triture la rime, dégomme les syllabes, chatouille consonnes et voyelles pour ciseler des chansons à sa pointe, en phase avec sa bonhomie émouvante et ses éternelles bretelles.

Avec un franc pied de nez aux esprits chagrins, Gérard Morel dépoussière la gaudriole et réhabilite les calembours pour faire le portrait d'une humanité rigolarde et paillard.

Toujours alchimiste des mots et thaumaturge des maux, il charmera nos esprits et consolera nos vagues à l'âme par quelques nouvelles rimes de derrière les fagots et quelques nouveaux blues de perlimpinpin ! Il sera assisté pour ce

spectacle d'un «Homme-Orchestre», Stéphane Méjean, qui usera de ses mystérieux et virtuoses talents de manipulateur d'instruments divers et variés pour faire vibrer nos tympanes et nos cœurs.

samedi 13 avril 17h00

Tarif unique 8 euros

Loto du Sou des Ecoles

Le loto du Sou des Ecoles aura lieu le **samedi 23 mars** à la salle des fêtes.

Notez cette date sur vos agendas !

L'argent recueilli lors de cette manifestation qui est en même temps bien sympathique, servira à subventionner en partie quelques sorties extrascolaires de nos écoliers.



Photo du loto 2018



Agenda du trimestre

Samedi 5 janvier	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Dimanche 13 janvier	Vœux du maire à 14h Salle des fêtes
Mardi 15 janvier	Conseil Municipal à 20h30
Vendredi 18 janvier	Repas Bavarois au « Trem » 18h 0672201770
Jedi 24 janvier	AG « Trémini's club » 9h30 salle de la cure
Samedi 2 février	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Vendredi 8 février	Challenge nocturne foyer fond
Samedi 9 février	Les Agathines 19h15 au « Trem »
Samedi 23 février	Sortie raquette-fondue au pique nique du Grand Ferrand
Jedi 28 février	Conseil Municipal à 20h30
Samedi 2 mars	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Samedi 23 mars	Loto du Sou des Ecoles
Samedi 13 avril	Spectacle MC2 Gérard Morel et L'Homme-orchestre qui l'accompagne

Présent et avenir de notre école



(Regroupement Pédagogique Intercommunal existant actuellement pour St Maurice, Monestier du Percy et Lalley)

à 6 communes qui engloberait donc 3 autres communes limitrophes dont Tréminis.

Madame Bou-sigue, Inspectrice départementale de la circonscription Grenoble mon-

Pour le moment, le travail est présenté aux Conseils Municipaux ou en réunions publiques. 4 communes sur les 6 concernées ont approuvé ce projet de RPI élargi.

Une réunion publique aura lieu à Prébois début janvier. De plus, Guy Percevault, vice président de la Communauté de Communes chargée des écoles, a annoncé en conseil communautaire la tenue d'une réunion des maires avec madame l'Inspectrice au sujet de la situation des écoles du territoire et des perspectives pour les années à venir incluant donc de fait le projet de RPI, dans la première quinzaine de janvier.

Les écoliers sont tous fiers de poser devant leur école avant de partir au local de la cantine, ayant bien enfilé les gilets de sécurité.

La classe de Brigitte est dynamique même si on ne compte que 9 élèves répartis du CP au CM2. Le travail de tutorat des grands envers les petits est efficace.

Mays et Wasim arrivés du Liban depuis un an, ont vite pris leurs marques dans cet univers familial et sécurisant et suivent comme tous les autres élèves, les niveaux qui correspondent à leur âge. Leurs progrès en français sont remarquables.

L'école de Tréminis n'est pour l'instant pas menacée, la mesure ayant été annulée. En fait, aucune école du Trièves n'est en danger actuellement.

Un groupe de travail comprenant parents d'élèves et élus des 6 villages du sud du Trièves réfléchit depuis 2 ans, à un élargissement du RPI

tagne, ayant assisté à une réunion de travail du groupe à Lalley s'est dite favorable à ce type de démarche de regroupement des élèves, en phase avec la notion "d'accessibilité et de qualité" - lignes défendues dans la circulaire du 18/10/2016 "écoles et ruralité" en faveur des écoles rurales et sur l'équilibrage des territoires.

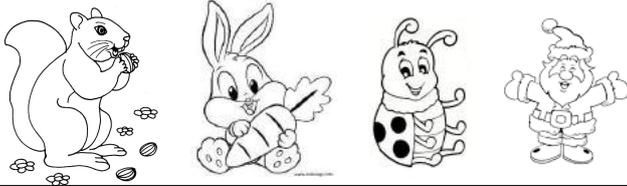
Ainsi espérons que nos écoliers pourront encore longtemps aller à l'école à Tréminis !



LES ECRITS DES ECOLIERS....

Mes animaux préférés

L'écureuil se cache dans les feuilles
Il fait des pirouettes et mange des noix.
Le lapin se cache dans les pommes de pin
Il joue avec Jacotte et mange ses carottes.
La coccinelle se cache sur Le Père Noël.
Elle conduit un camion et mange des pucerons.
Liloumey



Dimanche 16 décembre 2018.

Nous avons regardé un spectacle de marionnettes. C'était « le fil rouge ». Il était une fois un grand père qui sortait de la maison. Quand le grand père entendait le loup hurler, il rentrait vite à la maison. Il fermait les volets et la porte, et après, il y avait une petite fille qui descendait vite. Elle entendit aussi le loup hurler, elle rentra dans la maison avec le coq. Puis elle alla à la montagne, et quand elle fut en train de dormir, le loup lui fit peur. La fille et le coq descendirent de la montagne. Et le loup les suivit à toute vitesse jusqu' à la maison. Le loup portait une culotte rouge, et le grand père se moqua du loup. A la fin, ils sont devenus amis avec le loup. Fin. **Wassim**



Dimanche 16 Décembre, le Père Noël est venu à la mairie. Il nous a donné des cadeaux.

Quetzal a eu un talky walky. Dony a eu la chimie des cristaux. Maélie a eu « une saison au zoo ». Wassim a eu un lego nijago. Alexandre a eu une toupie infinie nado. Corentin a eu des géomag. Silmaé a planetarium. Liloumey a eu la ferme playmobil. Mays a eu un lego casa.

Mays.

Les percus corporelles

Avec Annick nous avons appris à faire des percussions corporelles. On tape sur une partie de son corps pour faire un son. J'ai préféré taper sur ma joue en ouvrant la bouche.
Corentin



Nous sommes allés écouter un concert à Grenoble.

Il y avait une conteuse qui racontait l'histoire de Peer Gynt. Il vivait en Norvège et il est allé en Afrique. Il avait deux amoureuses : Solveig et Ingrid. Mais Ingrid se maria avec un autre, et Solveig partit. Peer Gynt alla se promener et rencontra une sorcière qui lui jeta un sort pour qu'il tombe amoureux d'elle. Il appela le cheval de la mariée, mais en fait, c'était un cochon. Solveig revint et le sort s'arrêta. Finalement il se maria avec Solveig.

Mon instrument préféré, c'était le violoncelle. L'après midi nous sommes allés admirer du « street art ». Mon préféré c'était l'aigle parce qu'il est très coloré.

Maélie.



Réponses (Quetzal): 1 Chaperon rouge; 2 lion; 3 éléphant; 4 girafe; 5 panthère noire; 6 flamant rose; 7 crocodile; 8 Rat-ponce; 9 loup.

Les pages de l'école

MOTS CACHES DE DONY

Z	T	U	P	K	A	O	Y	I	S	A	Z	B	O
V	E	N	O	L	B	S	U	C	M	D	F	A	S
I	R	S	A	D	M	K	X	B	T	A	U	N	E
R	A	G	L	H	Y	C	U	B	E	I	L	R	S
J	M	H	M	Z	P	D	V	C	S	O	L	E	A
G	N	E	I	W	D	E	I	O	B	Q	U	O	I
O	F	X	E	J	U	L	L	P	O	L	I	C	E
C	R	O	C	O	D	I	L	E	Y	F	L	I	E
H	O	P	G	Z	G	A	R	T	W	U	I	C	S
A	U	Q	H	S	A	E	H	I	I	W	N	Q	O
P	G	I	R	Y	H	I	L	T	L	O	U	B	R
E	E	J	G	T	K	U	N	A	P	L	A	R	H
R	K	V	N	J	S	O	B	I	M	N	X	U	A
O	U	A	F	G	I	R	A	F	E	L	F	S	O
N	P	U	O	L	T	R	M	H	M	L	S	F	N
N	N	S	U	S	A	U	X	Z	B	O	X	Y	I
O	O	C	Q	U	O	M	S	C	X	A	S	O	X
P	P	U	X	O	X	Y	A	Q	U	S	Q	S	U
Q	Q	C	Y	Q	N	U	A	N	O	I	R	E	Q
R	R	S	D	O	U	C	S	J	T	U	O	S	X

Dony a caché les personnages de notre saynète de Noël:

Petit
Chaperon
Rouge
Lion
Éléphant
Girafe
Panthère
Noire
Flamant
Rose
Crocodile
Raiponce
Loup

Attention:
Les mots peuvent être placés en diagonal, horizontal ou vertical, de bas en haut et de haut en bas.
Bonne recherche....

Les charades de Silmaé

Mon premier est l'endroit où on dort.

Mon deuxième est un animal qui était dans le spectacle.

Mon troisième est une syllabe dans «mètre».

Mon tout est une petite fille dans la classe.

Mon premier est un déterminant possessif féminin

Mon deuxième on l'achète à la boulangerie

On décore mon tout à Noël.

Réponses: Lit-loup-mé (Liloumey)
(sapi) Sa-pain

LE CHIEN JAUNE DE MONGOLIE par Alexandre et Maélie.

Jeudi, nous sommes allés au cinéma pour voir le chien jaune de Mongolie. C'est l'histoire de Nansa, une petite fille mongole qui trouve un chien. Après le film nous avons comparé nos vies.



	La vie de Nansa	Ma vie en France
Mode de vie	Nomades et vivent de la chasse et de la pêche. Pas d'eau courante, et électricité avec une éolienne et chauffage avec des bouses.;	Sédentaires nous achetons nos provisions dans les épiceries Eau courante et électricité ; chauffage électrique, au bois, fuel ou au gaz.
Environnement	Campagne, montagne et nature avec peu d'habitation	Campagne, montagne, village et ville
Moyen de transport	Chevaux et moto	Voiture moto avion train bus
habitat	yourte	maison
alimentation	Viande Et lait chaud	Viandes féculents légumes
objet	Meubles démontables, lits, nattes, 1casserole	Télévision, canapé, table, chaises.
activités	L'équitation, tir à l'arc, lutte	L'équitation, cirque et tir à l'arc
Religion	bouddhisme	Catholicisme
Relation parent enfants	confiance	Autorité et surveillance
jeux	Le chien en jouet	Jeux de société jeux video

Pour la fête de Noël, nous avons fait un spectacle : le ballon rouge, par Quetzal.

C'est l'histoire d'une petite fille qui va montrer son ballon rouge à sa grand-mère. Elle rencontre des animaux qui n'ont rien à faire dans la forêt. A la fin le loup éclate le ballon. La petite fille crie si fort que le loup a peur et se sauve.

Devinettes : retrouve les personnages de l'histoire.

- 1) Maélie est le personnage principal. Elle est habillée toute en rouge. Elle est le..
- 2) Quetzal est le roi de la savane. Elle est le....
- 3) Corentin a des grandes oreilles et une trompe. Il est....
- 4) Mays a un long cou. Elle est la....
- 5) Dony est un gros chat noir qui vit dans la jungle. Il est la....
- 6) Silmaé est toute rose et mangeait des crevettes. Elle est le....
- 7) Wassim est une sorte de gros lézard avec des dents pointues. Il est le....
- 8) Liloumey a une longue tresse. Elle est....
- 9) Alexandre est noir et fait peur aux enfants. Il est le...



Histoire de notre village

Dimanche 21 octobre 2018

75ème anniversaire de l'attaque des maquis de Tréminis

Trois quarts de siècle plus tard, dans un contexte international tendu, il était plus que jamais nécessaire de commémorer l'attaque des maquis de Tréminis du 19 octobre 1943.



Une assistance fournie s'est rassemblée en ce début de matinée à la baraque du Pied de la Vallée, à proximité du lieu qui abritait le poste de garde du camp du "Plateau Valentin".

Étaient notamment présents Monsieur Barbier Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Isère, Guillaume Gontard sénateur, Fabien Mulyk Conseiller Dé-



partemental représentant le Président du Conseil Départemental, les maires des communes voisines, Monsieur le Directeur de l'ONF Isère, des membres de la faculté de théologie protestante de Montpellier et des membres des familles des maquisards.

Après une brève introduction, Frédéric Aubert, maire de Tréminis a passé la parole à trois jeunes du village qui ont respec-

tivement retracé le contexte historique, l'attaque du 19 octobre et ses conséquences ainsi que le devenir des maquisards.

S'en est suivi la diffusion du Chant des Partisans particulièrement poignante dans cet environnement.

La deuxième partie de cette commémoration s'est déroulée sur la place de Château-Bas, face au monument de la Résistance, là où ceux qui avaient été arrêtés en ce 19 octobre ont passé la journée alignés sous la pluie face aux soldats allemands.

Tour à tour Frédéric Aubert, Fabien Mulyk, Guillaume Gontard ainsi que Charles Barbier se sont exprimés mettant en avant l'importance de l'hommage, le devoir de mémoire, et la nécessité de transmission.

L'accent a été mis sur l'implication de la population qui, au courant de l'existence des camps, a aidé, et est restée silencieuse. Pas d'actes de bravoure ou de faits éclatants, mais "des petits coups de main", et une aide au quotidien.

Face au temps qui passe, chacun a dit combien il est primordial que l'on puisse demain comprendre, expliquer, et à son tour témoigner, que ces événements ne soient pas considérés comme une histoire révolue mais que par l'éducation et la culture, tout le monde ait conscience que ces épi-

sodes tragiques n'ont pas été le fruit du hasard mais bien l'aboutissement d'un processus de haine et d'exclusion lentement mûri, non sans similitudes avec le contexte actuel.

Une extrême vigilance reste plus que jamais nécessaire pour éviter que tout recommence.

Aujourd'hui encore, il demeure essentiel de tirer les leçons du passé et de transmettre la mémoire de ceux à qui nous devons de pouvoir vivre la tête haute.

Lecture a ensuite été faite de l'émouvante lettre de René Barthalais à ses parents au moment de sa libération du camp de Buchenwald.



Après l'appel des morts et le dépôt de gerbes, la cérémonie s'est terminée au son de La Marseillaise.

Cette matinée s'est conclue par un apéritif à la salle des fêtes qui a permis la poursuite des échanges autour de l'exposition consacrée aux maquis.



Dernier comité de site ENS et le manifeste de Tronçais

ENS du Marais de Pravet.

Le bureau d'étude « Acer Campestre » a présenté au comité de site le 17 décembre les grandes lignes du plan de gestion de la zone. Ces éléments font suite à 9 mois de travail sur le site visant à recenser les espèces végétales et animales présentes, le contexte historique, géologique, climatique ainsi les enjeux économiques et écologiques.

Pour mémoire, l'ENS concerne 8 hectares dont 2,8 sont le cœur de marais et la zone de captage. 296 espèces végétales ont été observées dont 6 sont protégées. 33 espèces animales y sont présentes. Parmi les insectes, les papillons sont nombreux avec quelques espèces rares.

Ce plan de gestion, dont les orientations seront validées en février prochain par les scientifiques du départe-

ment, propose déjà 6 axes de travail pour le devenir de la zone :

- Etendre les superficies **d'habitats humides** à enjeux en bon état de conservation
- Réouverture et entretien d'espaces de **pelouse sèche** et préservation des conditions stationnelles favorables aux espèces à enjeu de la flore
- Pérenniser des habitats de reproduction pour les **amphibiens** dans la zone d'intervention
- Maintenir une **mosaïque paysagère** à l'échelle de la zone d'intervention
- Maintenir une **gestion forestière** privilégiant les enjeux écologiques au sein de la zone d'observation : améliorer le potentiel d'accueil des milieux par irrégularisation et diversification et mise en place de modes



- d'exploitation avec un impact minimum en phase chantier.
- Développer et pérenniser une **offre pédagogique** et favoriser l'accès du site aux différents publics.

Ces axes se concrétiseront par des fiches actions discutées et validées par le comité de site qui se réunira en mars. Les premières actions concrètes devraient débuter au printemps prochain.

Marche pour la Forêt

Le 25 octobre 2018 a eu lieu, à Tronçais, une grande manifestation pour la défense des forêts publiques, réunissant entre autres, La ligue pour la protection des oiseaux (LPO), France Nature Environnement, SOS Forêt France, Greenpeace ...

En tant que Commune Forestière, nous devons protéger et valoriser ce patrimoine forestier qui est le vôtre. Pour qu'à l'avenir les forêts continuent :

- de protéger notre eau, notre climat, nos paysages et la biodiversité,
- de nous protéger contre les risques naturels ...
- de nous accueillir gratuitement tous les jours d'approvisionner la filière bois et ses 400.000 emplois

Nous souhaitons porter à votre connaissance le [Manifeste de Tronçais](#), qui a été rédigé à l'issue de ce rassemblement.

Des décisions prises par l'Etat, font craindre, ou ont déjà abouti à privatiser la gestion des forêts publiques et à réduire leur protection et l'accueil des citoyens.

Extrait du Manifeste de Tronçais : pour la forêt française, notre bien commun

« La planète Terre n'a pas besoin d'émissions de CO2 supplémentaires. Elle a besoin de résilience et de forêts qui la refroidissent. » C'est en ces termes que le 25 septembre 2017, 190 scientifiques de la communauté internationale ont interpellé les responsables de l'Union Européenne, posant ainsi en termes clairs l'enjeu vital pour la biosphère d'une gestion forestière réellement durable.

La forêt n'est pas un objet de spéculation financière de court terme.

C'est le rempart de nos enfants face à une crise écologique et climatique qui s'emballe. C'est l'eau potable, la biodiversité et la résilience, l'épuration de l'air, le stockage d'une partie du carbone en excès dans l'atmosphère et la possibilité d'en stocker dans le bois matériau. C'est aussi notre lieu de connexion avec la Nature. Renoncer à tous ces bienfaits serait pure folie. C'est pourtant ce qui se profile en Europe et en France, métropolitaine comme dans les départements ultramarins, avec les incitations croissantes à transformer les forêts pour satisfaire des appétits industriels de court terme non soutenables. Comble du cynisme, ces orientations sont présentées depuis le Grenelle de l'environnement sous couvert d'écologie.

Les forêts publiques françaises incarnent particulièrement ces enjeux. Bien qu'elles ne représentent que 25% des surfaces forestières de France métropolitaine, elles correspondent aux cœurs historiques des massifs forestiers. Ce sont des surfaces boisées depuis de nombreux siècles, qui concentrent les écosystèmes les plus matures, et ainsi les stocks de biodiversité et de carbone les plus conséquents de tous les écosystèmes. Le droit forestier français, vanté dans le monde entier comme une préfiguration historique du concept de gestion durable, consacre la forêt comme bien commun. Il prévoit des outils de protection

des forêts privées et publiques par les pouvoirs publics. Pourtant le principal instrument de cette politique, l'Office National des Forêts, subit un véritable détournement de ses missions d'intérêt général. La privatisation en cours [...].

La notion de bien commun impose par ailleurs que la société civile prenne part aux décisions forestières, et dispose d'un droit de regard sur la gestion des forêts publiques qu'elle reçoit en héritage et doit transmettre à ses enfants.

Nous soussignés, citoyens et représentants d'organisations concernés par le sort de la biosphère, réunis ce 25 octobre 2018 au pied des chênes pluri-centenaires de la Forêt Domaniale de Tronçais, demandons solennellement la convocation d'un grand débat public, que la forêt française mérite aujourd'hui plus que jamais depuis plus d'un siècle. Mobilisés, vigilants et unis, nous entendons nous rencontrer régulièrement pour débattre des orientations cruciales de la politique forestière, élargir et amplifier la dynamique enclenchée ce jour.



Nos associations

Le foyer de fond



Vendredi 16 novembre, les adhérents du foyer de ski de fond de Tréminis étaient invités à l'Assemblée Générale annuelle pour une réunion roborative au café de la place de Clelles. Sans neige suffisante, l'an dernier, pour permettre le traçage des pistes, le foyer n'avait pas pu ouvrir.

Quelques animations ont eu lieu comme une sortie raquettes/ astronomie bien sympathique. Des personnes ont loué, pendant la saison, des raquettes pour découvrir les magnifiques parcours au pied du Grand Ferrand. Le bilan financier a été présenté et voté à l'unanimité des 11 présents. La cotisation ne change pas et reste à 5 €.

Pour la saison hivernale qui approche, l'espoir de tous est de voir tomber assez de neige pour damer les pistes et offrir cette activité attendue aux skieurs.

Le foyer de ski nordique ouvrira cette année encore grâce aux bénévoles qui assurent entièrement le fonctionnement du domaine skiable. Adhérer au foyer donne droit à l'utilisation du matériel de ski nordique (alternatif ou skating) et raquettes. Lorsque le foyer est ouvert l'utilisation des pistes est soumise au paiement de la redevance. Nous recherchons toujours des bénévoles pour participer à l'entretien des pistes et à l'animation du foyer. Les circuits raquettes sont balisés même si nous avons quelques travaux d'entretien à terminer. Le circuit des « Gravelles » est fermé et n'est plus balisé, en raison de ravinelements importants qui l'ont rendu dangereux.

Les forfaits Isère ou Trièves Ma-theynsine sont disponibles au foyer à partir du 22/12 chez Cathy au CrisCath. Les forfaits à la journée seront disponibles au foyer dès ouverture. D'ores et déjà sont programmés les événements suivants :

- **Osez le Nordique !** : Le 6/01 journée de découverte du ski nordique, 1h de gratuité de ski

sur les domaines de Gresse, Chichilienne et Tréminis, l'objectif étant de découvrir le maximum de sites sur la communauté de communes et le ski nordique bien sûr.

- **La nocturne de Tréminis** aura lieu le 08/02

Les autres dates prévues : La Jarjatte 25/01, Chichilienne le 01/02, Gresse le 22/02

- **Sortie raquettes-fondue** (au pique-nique du Grand Ferrand) le 23/02/19

- **ski scolaire** : formation pour les bénévoles qui souhaitent encadrer le ski scolaire peuvent, et doivent, se former (le 9/01 à Gresse)



Le Sou des écoles

Marché de Noël organisé par le Sou des Ecoles

Château bas, dimanche 16 décembre 8h. Bravant la pluie et le froid, quelques parents du Sou des Ecoles installent le marché de Noël. Depuis quelques jours, les enfants de l'école préparent des bougies en cire d'abeille, peignent des pots de fleurs pour accueillir les jacinthes, parents et bénévoles préparent des biscuits.



Ce dimanche, ces produits ont été vendus au profit du sou des écoles de Tréminis. Et pour se réchauffer rien de mieux que le vin chaud !

En début d'après midi le marché de Noël a migré vers la mairie pour accueillir les spectateurs de la seconde partie de la journée.

Vous avez été nombreux à nous rendre visite, merci pour votre soutien !



L'Ecran Vagabond du Trièves

Un samedi par mois, les bénévoles de l'Ecran Vagabond du Trièves de Tréminis vous proposent 2 films : à 17h30 un film pour « enfants ou tout public » et à 20h30 un film « adulte ».

Voici la prochaine programmation connue à ce jour :

Samedi 5 janvier :

-Petits contes sous la neige à 17h30

-Astérix, le secret de la potion magique à 20h30

Samedi 2 février

Samedi 2 mars

Vous pouvez consulter le site de l'EVT :

<http://www.ecranvagabond.com/treminis-mairie/venue/10-treminis-mairie>

Ou le nôtre : <https://treminis.fr/>



L'ACCA de Tréminis

Jour de chasse en Isère, comment ça marche ?

Téléchargez l'application « Jour de Chasse »

Opérationnelle depuis 2018, cette application mobile a une double vocation : **informer sur la pratique de la chasse et identifier sur carte, les zones chassées sur le département.**

Application 100% pratique : cartographie complète de l'Isère, affichage des zones chassables par communes et date.

Application 100% optimisée car « hors-ligne » possible, position GPS uniquement sur demande.

Application 100%gratuite.

<https://www.chasse38.com/partager-la-nature/jour-chasse-isere/>

(Application offerte par les chasseurs de l'Isère)



Nos associations



Et bien voilà, l'année 2018 est terminée et notre association continue à être dynamique.

Nous ne reviendrons pas sur les activités des trois premiers trimestres. Mais ce dernier nous a vus encore bien actifs et occupés.

Nous avons décoré (même modestement) nos 4 hameaux pour marquer ces fêtes de fin d'année. Ceci nous a pris pas mal de temps, mais ce fut de bons moments passés ensemble, dans la



bonne humeur, à découper, peindre, dessiner, raviver les silhouettes, panneaux et autres objets colorés de Noël.

Au mois d'octobre, quatre d'entre nous ont pu participer, pendant une semaine et pour un coût très modeste, à un séjour à Hyères qui était organisé par notre fédération. Chaque jour, des activités différentes étaient proposées. Malgré des conditions météo déplorables, ils ont passé une belle semaine et ont pu faire connaissance et échanger avec d'autres personnes.

Notre sortie d'automne, le 15 octobre, nous a permis d'aller voir un somptueux et coloré



spectacle de music-hall à Alpexpo à Grenoble, intitulé « un amour de music Hall international » présenté par la troupe Fantasia. nous avons terminé la soirée dans un restaurant où nous avons dégusté des « flammekuches » alsaciennes.



Comme, chaque automne, le 24 novembre, nous avons organisé notre maintenant traditionnel repas « Diots » qui a toujours autant de succès. 90 personnes avaient répondu à l'invitation. L'énorme chaudron fut apporté au milieu de la salle répandant un délicieux fumet alléchant, accompagnés des airs de viole joués par Jean et Jacques. Le bénéfice de ce repas nous permettra d'emmener nos petits élèves en voyage de fin d'année scolaire.

Cette année encore, jeudi 7 décembre, 13 membres du Tréminis club n'ont pas voulu man-



quer ce rendez-vous majeur du cinéma pour tous les passionnés de grands espaces. Arrivés tôt à Autrans sous une pluie battante, nous avons découvert la programmation du FIFMA 2018 dont le thème était « Corps en gage » ! Une belle journée qui nous a fait rêver et voyager nous rendant, avec un aussi grand plaisir, à cet événement culturel qui continue

d'écrire sa belle histoire à Autrans pour cette édition FIFMA 2018, pleine de rencontres et de grandes émotions cinématographiques

Maintenant nous allons entamer la nouvelle année avec de nouveaux projets en tête. Nous annoncerons tout cela lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le jeudi 24 janvier 2019 dans notre local de la Cure et qui se conclura par un repas au « Trem ».

Nous vous invitons vivement à venir nous rejoindre. Chaque année, nous avons la joie de compter de nouveaux membres, et c'est toujours avec le plus grand plaisir que nous les accueillons.

Tous les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année. Qu'elle apporte à tous le Bonheur et la Sérénité qui embelliront votre quotidien.



Billet d'humeur

En apprenant la vente de l'usine puis celle de la cure on peut penser que la municipalité dilapide le patrimoine communal.

Mais, quel est-il exactement ce patrimoine ?

Au Serre : la chapelle et le four. A l'Eglise : l'école, la mairie-salle des fêtes, l'église, la cure, le four, le terrain de sports. A Château-Méa : 2 logements, le four, la scierie communale. A Château-Bas : l'ancienne école et ancienne poste, le temple, l'agence postale, le bar, le fournil et la grange, le garage communal et les 2 locaux loués à des artisans.

Ajoutons à cela : les 2 cimetières, les locaux sur les pâturages, les 30 et quelques kilomètres du réseau d'eau potable avec les captages et les réservoirs, le réseau d'eaux usées plus quelques murs de soutènement et les ponts... les chemins... la cabane du pique-nique. Pas mal non ?

Et je ne compte pas le boulodrome, la maison des chasseurs et le foyer de ski de fond dont les entretiens sont assurés par les 3 associations respectives.

Les ressources de la commune ne sont plus ce qu'elles étaient, malheureusement : le bois se vend mal, les subventions ont été réduites fortement.

Alors ? Pour entretenir tout cela, deux alternatives :

Ne rien faire faute de moyens suffisants et peu à peu les bâtiments se dégraderont.

Vendre quelque chose et utiliser la somme réalisée pour aménager ou entretenir le reste.

C'est apparemment le 2ème choix fait par l'équipe municipale.

On peut être d'accord ou non, on peut critiquer ce choix, mais il faudrait que la critique soit constructive et propose d'autres solutions. Personnellement je n'en vois pas, mais sans doute que je manque d'imagination !

Michèle Robin

Des idées pour embellir le village ?

Les chicanes (buses) à l'entrée de Château bas permettent de faire ralentir les véhicules. Pour cette nouvelle année, il serait agréable qu'elles aient aussi une allure accueillante. Merci aux personnes qui ont des idées pour les embellir de le faire savoir à Jacqueline Bonnet ou à la mairie.

Christine Melmoux



Un poème

L'automne sombre et pluvieux

C'est l'automne sombre et pluvieux.
Il sort d'un rêve mélancolique
Inachevé et fantastique
Où la pluie tombe en cascade
Brisant le lierre sur la façade
Brisant un lien encore palpable
Sous un sanglot.

C'est l'automne sombre et pluvieux.

Levant les yeux vers l'horizon
Où se perdent ses illusions
Il voit traîner la brume blanche
S'accrochant lentement aux branches
De l'ormeau.

Ses pas sont lourds sur le chemin
Tous ses espoirs ont fui au loin
Prenant une voie détournée
Laisant son âme frissonnée
Dans le silence.

C'est l'automne sombre et pluvieux

La tristesse exhale-t-elle un regret ?
Demain, la pluie cessera de ruisseler
Abandonnant sur le chemin boueux
Un filet d'eau un peu plus bleu
Tel un espoir.

Jeanine Charpentier



L'ODLC Isère SE RÉGIONALISE

Au 1^{er} janvier 2019, l'association ODLC rejoint le Centre Régional de coordination DÉPISTAGE DES CANCERS Auvergne-Rhône-Alpes » et change de logo. L'équipe du Site territorial de ISÈRE reste votre interlocuteur pour le département. Nos coordonnées locales sont inchangées : Tél 04 76 41 25 25 -

Email contact@odlc.org

Centre Régional de coordination du DÉPISTAGE DES CANCERS Site de l'ISÈRE 19 chemin de la Dhuy - CS70139 38244 MEYLAN Cedex www.odlc.org

Jocelyne CHEVALLIER

ODLC38

Vos articles doivent parvenir avant le 15 des mois de septembre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. Votre nom doit être mentionné en bas de votre article.

mairietreminis@orange.fr

amfitoussi@aol.com



COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**
Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91
Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**
04 76 34 30 76
Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - mardi et vendredi.

⇒ **Boulangerie La Commanderie**
04 76 34 71 88
Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**
Château-Bas, Tréminis
04 76 34 71 88
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 - Fermé le mercredi.
Du 1er novembre au 31 janvier fermé le mercredi et les mardi et vendredi après-midi.

Fromages

⇒ **La chèvrerie de Lolette**
Château-Bas, Tréminis
06 86 76 76 05
Fromages de chèvre- Vente directe d'avril à janvier de 16h à 19h

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**
Les Grange à Tréminis
06 81 91 53 50
Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**
04 76 34 74 28
Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**
04 76 34 60 38
Tournée de livraison des commandes le vendredi.

Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**
Château-Bas, Tréminis
06 46 64 86 46
Fabrication et vente directe de glaces -vente directe et à l'épicerie

Design

⇒ **Helena Amalric, Artisan d'art.** Atelier de fabrication

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Treminis Pizza**
Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**
Château-Bas, Tréminis
06 72 20 17 70 (tous les jours à partir de 10h00 sauf le lundi)
Traiteur sur commande

⇒ **Coin café**
À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferland, Le Serre, Tréminis**
04 76 34 74 32
La ligne Tréminis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

Départs :
Tréminis Le Serre à 8h15
Tréminis L'Eglise à 8h17
Tréminis Château-Méa à 8h19
Tréminis Château-Bas à 8h21
Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi Tréminis**
06 22 27 92 81
⇒ **Taxi Blanc Catherine**
06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Accompagnement en montagne

⇒ **Voir La Montagne Autrement**
Château-Bas, Tréminis
contact@voirlamontagneautrement.fr
<http://voirlamontagneautrement.fr/>

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**
Château-Bas, Tréminis
06 33 09 25 14
Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**
L'Eglise, Tréminis
04 76 34 74 55
Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Goubault Antonin**
Les Orgines, Tréminis
06 37 95 82 28
Charpente/Couverture/Menuiserie

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**
Tauferont, Tréminis
04 76 34 70 67

⇒ **Exploitation Forestière Perret**
Château-Bas, Tréminis
04 76 34 73 48

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 73 39



Mel. mairietreminis@orange.fr
Site. www.treminis.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi / Mercredi/Samedi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 17h00

Le maire reçoit sur rendez-vous

Services techniques

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - Mercredi de 7h00 à 12h00

Décharge communale (déchets verts/gravas) selon horaires d'ouverture du secrétariat. En dehors de ces horaires, contacter la mairie par téléphone pour demander la clé, sauf mardi après-midi et vendredi.

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 70 39



Horaires d'ouverture Eté, du 2 mai au 31 octobre du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Horaires d'ouverture Hiver, du 2 novembre au 30 avril le lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 8h45 à 11h45

Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis

NUMEROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- POMPIERS : 18
- SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112
- GENDARMERIE : 17
- URGENCES VITALES : 15
- URGENCES MÉDICALES :
Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés : 116 117
- CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
- MAISON MEDICALE DE MENS
 - Médecins généralistes : 04 76 34 65 74
 - Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20
 - Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59
 - Sage-femme : 06 18 51 59 70
 - Psychologue Psychotérapeute : 04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57
 - Orthophoniste : 06 19 76 37 18
 - Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30
 - Osteothérapeutes : 06 28 05 51 77



- Services infirmiers à domicile (SIAD) : 04 76 34 67 83
- Aide à domicile en milieu rural (ADMR) : 04 76 34 66 67
- PHARMACIE DE GARDE : 32 37
coût : 0,34 €/mn.
- PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24
- OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90
- ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38
- MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38
coût : 2.99€/appel+appel local.

Actualités en Images



Cérémonie du 11 novembre



AG foyer de fond 16 novembre



Repas diots 24 novembre



Repas des aînés 27 novembre au "Trem"



Sortie Trémini's club à Autrans 6 décembre



Inauguration "le Trem" 9 décembre



Fête de Noël 16 décembre



Les écoliers chouchoutés 22 décembre